

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît douze fois par an

N° 507 Prix de l'abonnement : 40 francs (26 euros). Compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056-2. Décembre 2008

La mode langagière actuelle est celle de l'esbroufe et de l'afféterie. Les vedettes de la communication se plaisent souvent à user d'un jargon qui paraît savant par son obscurité même. Or toute langue incorrecte ou hermétique est un obstacle à la communication.

Krach

La crise financière mondiale réactualise ce mot emprunté à l'allemand *krach*, déverbal de *krachen* « craquer » (1857).

Répandu en français en 1881, il désigne un effondrement des cours de la Bourse, une débâcle financière et, par extension, la ruine subite d'une banque, d'une entreprise.

Ne pas confondre avec *crash* : atterrissage brutal d'un avion, train rentré ; écrasement au sol.

(Défense du français, N° 507, décembre 2008)

Pérenniser

Du latin *perennis* « durable » mais avec le sens plus fort de durabilité à perpétuité. *Pérenniser*, c'est rendre permanent, immortel, éternel.

Il est ridicule d'employer ce terme pour évoquer une durée momentanée, éphémère, limitée dans le temps, en parlant par exemple de pérenniser une entreprise alors qu'on pourrait se contenter de maintenir, poursuivre, continuer son activité ou de garantir un emploi, d'en assurer la stabilité, la durée.

Mais *pérenniser* ne fait-il pas plus « cultivé » ?

(Défense du français, N° 507, décembre 2008)

« Profiler »

Un hebdomadaire romand parle d'étudiants suivant une formation de *profiler*.

Ce faux anglicisme a la vertu de donner un profil anglais au mot français *profileur*. Il s'agit d'un professionnel qui dresse le profil psychologique d'un criminel pour chercher à l'identifier.

Profileur désigne aussi, en travaux publics, un appareil permettant d'obtenir le dessin, à l'échelle réduite, des irrégularités d'une chaussée, d'une voie ferrée. Le mot *profilographe* est préférable.

(Défense du français, N° 507, décembre 2008)

Mature

Ce mot signifie « mûr, réfléchi, posé, adulte, parvenu à un plein degré d'épanouissement psychologique »... et rien d'autre. Il ne peut, par conséquent s'appliquer qu'à une personne.

Mais, sous l'influence des médias, toujours friands de tournures affectées, tout est devenu *mature* : profil mature, situation mature, délibération mature, etc.

Le bon usage de la langue requiert aussi un minimum de maturité.

(Défense du français, N° 507, décembre 2008)

Potentiel

Emprunté à l'anglais *potential*, c'est adjectif a d'abord été réservé à la médecine, puis à la physique (énergie potentielle), aux mathématiques (fonction potentielle), à la philosophie et à la grammaire. Il désigne ce qui existe *en puissance*, *virtuel*.

Utilisé abusivement par ceux qui affectionnent le style docte, il sert à définir tout ce qui est *possible*, *probable*, *envisageable*, *éventuel* : danger ou risque potentiel ; client ou adhérent potentiel, etc.

On évitera l'emploi excessif de ce mot.

(Défense du français, N° 507, décembre 2008)

« Référé »

En droit, ce mot désigne une procédure qui permet d'obtenir d'un juge une mesure, une décision provisoire. C'est la seule acception reconnue.

Mais certains rénovateurs du langage sportif en ont décidé autrement. Se référant à l'anglais *referee*, c'est ainsi qu'ils appellent désormais *l'arbitre* d'une rencontre sportive.

Tant qu'à franciser des mots anglais – chose louable en soi – mieux vaudrait le faire de façon plus judicieuse.

(Défense du français, N° 507, décembre 2008)